



RAPPORT DE JURY

Le rapport du jury retranscrit les attentes et les constats du jury, afin de permettre à tout demandeur ou destinataire de ce rapport de comprendre les modalités de travail que le jury a retenues.

CONCOURS Professionnel pour l'accès au grade de Contrôleur 1^{er} classe

SESSION : 2021

Épreuves écrites (dates)

19 octobre 2021

Épreuves orales (dates)

Néant

Nombre de postes offerts

15

Nombre de candidats inscrits

45

Sur

45

candidats inscrits ;

26

se sont présentés à l'épreuve écrite.

Admission à partir de 12,50

Moyenne la plus haute de : 17,25

I) La composition du jury

Le jury est composé de :

Monsieur Philippe SAUZE, Directeur départemental, DDPP69

Madame Sophie ROZENFELD, Inspecteur principal, Bureau 2D

Il est présidé par :

Monsieur Philippe SAUZE, Directeur départemental, DDPP69

II) Les résultats

15

Candidats ont été admis et 0 candidats inscrits sur liste complémentaire

III) Epreuve écrite d'admission

Chaque copie fait l'objet d'une double correction.

III.I Attentes du jury

Il était attendu, comme lors des années précédentes :

- Un niveau correct d'expression écrite et d'orthographe
- Des connaissances suffisamment précises et étayées pour répondre de façon pertinente et ciblée aux sujets

III.II Constats et commentaires du jury

Les **points forts** appréciés par le jury sont :

Les copies, valorisées lors de la correction, présentaient une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Sur la forme :
 - Une présentation structurée des réponses aux questions traitées
 - Une qualité rédactionnelle de bon niveau
- Sur le fond :
 - que l'ensemble des questions soient traitées mais pas plus que ce qui était demandé ;
 - que l'ensemble des composantes de la question soit traité : par exemple, s'agissant de la Q5 relative au rôle de l'organisation centrale, il était nécessaire de mentionner le travail effectué en matière d'élaboration des textes législatifs ou réglementaires ainsi que la participation aux négociations des textes européens. De même, s'agissant de la Q2 relative au contrôle des sites internet, il était important de préciser que ces contrôles s'effectuent selon des modalités de connexion particulières afin d'en assurer la fiabilité ;
 - les liens faits entre les sujets et l'actualité du service (ex : plan stratégique) ;
 - les liens faits entre les sujets et les textes qui ont récemment modifiés nos pouvoirs (ex : l'injonction numérique pour le sujet Q2).

Les **points faibles**, dont l'accumulation ont conduit à la non admission du candidat, sont :

- Sur la forme :
 - Une présentation peu soignée de la copie avec des renvois multiples, des mots ou phrases barrées ou l'utilisation récurrente de correcteur
 - Un style rédactionnel non adapté (usage du langage parlé)
 - Des jugements de valeur.
- Sur le fond :
 - des développements d'ordre général sans lien direct avec le sujet au début de la réponse ;
 - l'absence de compréhension du sujet (ex : répondre sur SignalConso quand la question porte sur RéponseConso) ;
 - ne pas respecter le cadre posé par la question (ex : la Q4 demandait d'identifier les trois principales administrations partenaires de la DGCCRF sur le plan départemental et de le justifier, certains candidats en ont listé quatre ou plus, et sans priorisation) ;
 - l'absence d'argumentation des réponses.

Conclusion

Le jury tient en premier lieu à souligner l'excellent niveau des copies des candidats du concours 2021.

Le but du jury est de sélectionner les candidats qui lui semblent aptes à assumer des fonctions de contrôleur de 1ère classe au sein de l'administration.

Le jury attend notamment d'un futur contrôleur de 1ère classe qu'il détienne les connaissances fondamentales liées aux missions et à l'organisation de la DGCCRF.

Les sujets traitaient d'une actualité récente du service (RéponseConso) qui nécessitent de démontrer un intérêt pour l'actualité du service ou de sujets se rapportant à des connaissances de base relatives à l'exercice de nos missions (gestion des prélèvements, contrôle des sites internet, procédure de l'article 40 du CPP). Enfin, d'autres sujets portaient sur l'organisation du service (missions BIEC, rôle de l'administration centrale).

Par conséquent, les candidats admis à ce concours ont fait preuve d'une connaissance bien établie de la DGCCRF dans son ensemble.

Le président du jury,

Philippe SAUZE



